

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNE DE TONNERRE



affiché le 12/07/23

DÉCISION DU MAIRE
N° 2023 – 144

Nomenclature @CTES : Commande Publique / Autres types de contrat

COMMANDE PUBLIQUE
REHABILITATION DU CINEMA-THEATRE – RELANCE DU LOT N°8

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 20-066 du conseil municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation d'attribution du Conseil à Monsieur le Maire en matière de marchés publics ;
- Vu la consultation en procédure adaptée pour le marché de travaux relatif à la réhabilitation du cinéma-théâtre de la ville de Tonnerre qui a vu le lot n°8 être déclaré infructueux, faute d'offre déposée ;
- Vu l'article R. 2122-2 du code de la commande publique qui prévoit qu'en cas d'absence de candidature ou d'offre déposée dans les délais prescrits, l'acheteur peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence ;
- Vu l'erreur présente sur le prix hors taxes dans la décision 2022-211 qui autorise le Maire à attribuer le lot n°8 du marché de travaux pour la réhabilitation du cinéma-théâtre ;
- Vu l'analyse des offres ;

DECIDE

- De signer le contrat avec l'entreprise ci-dessous après consultation réalisée sous la forme d'une procédure adaptée avec mise en concurrence mais sans publicité conformément aux articles L 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Le contrat prévoit les éléments suivants :

Objets	Titulaires	Montants
Lot n°8 : CVC – plomberie – sanitaires	SARL FAVERGEAT 4 bis rue Léon Serpollet – BP241 89004 AUXERRE Cedex	104 743.71 € HT suivant acte d'engagement

- De signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier ;
- D'annuler la décision n°2022-111.

A Tonnerre, le 11 juillet 2023



Pour extrait conforme,
Cédric CLECH
Maire de Tonnerre